

Nouvelles du C.A.

Volume 23, no 2 (No 456, 12 novembre 2025)

Rapport financier annuel 2024-2025

Le directeur des finances et des entreprises autofinancées, monsieur Éric Poirier, a présenté aux membres les résultats au 30 juin 2025. Lors de la révision budgétaire, un surplus net de 1 004 595 \$ avait été anticipé. Le Cégep présente finalement un surplus net au fonds de fonctionnement de 5 320 202 \$ pour l'exercice 2024-2025.

Ces résultats s'expliquent par un nombre plus important que prévu d'élèves financés au réel en fin d'année, différentes mesures gouvernementales limitant la capacité du Cégep à dépenser, alors que les revenus provenant du MES ont été maintenus aux niveaux habituels pour l'exercice visé ainsi que la résorption complète de la surembauche cumulative au niveau du budget de la masse salariale des enseignantes et enseignants, générant un surplus supérieur à ce qui était prévu à la révision budgétaire.

Une fois les virements de 338 076 \$ pour l'emprunt autofinancé, c'est un montant net de 4 982 126 \$ qui s'ajoute au solde de fonds au 30 juin 2024. Le solde de fonds de fonctionnement passe ainsi de 6 623 233 \$ au 30 juin 2024 à 11 605 359 \$ au 30 juin 2025.

Le conseil d'administration a convenu de procéder à l'affectation de certaines sommes :

- 5 000 000 \$ en réserve pour atténuer les effets des compressions
- 696 696 \$ pour le remboursement de l'emprunt autofinancé
- 500 000 \$ pour l'adaptation à l'intelligence artificielle
- 2 000 000 \$ pour les projets d'infrastructures
- 850 000 \$ pour la modernisation du CEPS

Contrat de services pour la production de documents en médias substitués avec l'INLB 2026-2027

Un des mandats du Centre collégial de soutien à l'intégration de l'ouest du Québec (CCSI-O) est de desservir tous les collèges subventionnés de la province en médias substitués pour les personnes étudiantes aveugles ou avec une basse vision. Ce service rend les médias liés au cheminement pédagogique accessibles grâce aux adaptations spécifiques pour pallier les limitations visuelles. Le CCSI-O collabore depuis plusieurs années avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) du CISSS de la Montérégie-Centre, seul fournisseur spécialisé et reconnu, qui fait maintenant partie de Santé-Québec.

Considérant que l'actuel contrat arrive à échéance le 31 décembre 2025, le C.A. a autorisé la signature du contrat de gré à gré avec Santé-Québec pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2027 ainsi que la dépense pour la production de documents en médias substitués, pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 au CISSS de la Montérégie-Centre pour un montant ne dépassant pas 375 000 \$ avant taxes plus 10 % de la valeur totale du contrat pour couvrir les contingences.

Nouvelles du C.A.

Calendrier scolaire 2026-2027

Le conseil d'administration a adopté le calendrier scolaire 2026-2027 présenté. Le projet de calendrier a fait l'objet d'une consultation auprès de la commission des études qui a donné un avis favorable le 6 novembre 2025.

Modification de la grille de programme de Design de présentation

La révision de la grille de Design de présentation résulte du constat que deux titres de cours ne reflètent pas adéquatement la profession ou utilisent des anglicismes. Le titre du cours *Merchandising et image de marque* sera remplacé par *Marchandisage visuel* et le titre *Création d'accessoires télé/web* par *Création d'accessoires télé/cinéma*.

Renouvellement de mandat des membres du comité d'éthique et de la recherche

La *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* prévoit la formation d'un comité d'éthique de la recherche. L'article 7.2 relatif à la composition du comité stipule que les membres sont nommés par le conseil d'administration. Ainsi, au moins quatre personnes respectant les exigences suivantes sont nommées :

- Deux personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité d'éthique
- Une personne versée en éthique
- Une personne provenant de la collectivité servie par le Cégep, mais n'y étant pas affiliée.

Les mandats des membres actuels ont été renouvelés pour une période de deux ans :

- M. François Régimbal, président
- M. François Bastien, vice-président
- Mme Suzanne Pitre, secrétaire
- Mme Valérie Boyer
- Mme Emmanuelle Marceau

Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche du cégep du Vieux Montréal

Afin de planifier à moyen terme les besoins en investissements d'infrastructures de recherche des établissements québécois, dont les collèges, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie demande aux collèges de soumettre leur Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche.

Conformément à son Plan stratégique, le CVM est engagé dans le développement de sa capacité de recherche et peut demander, recevoir et gérer des subventions provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le Collège soutient également les projets de recherche de son centre collégial de transfert de technologie, le CRISPESH, en partenariat avec le Collège Dawson.

Nouvelles du C.A.

Les membres du conseil d'administration ont adopté le Plan décennal des infrastructures de recherche 2026-2036 du cégep du Vieux Montréal.

Rapport annuel 2024-2025 du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH)

Dans le cadre de la reddition de compte auprès du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et celle du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH) a produit son rapport annuel 2024-2025.

Parmi les principales réalisations, on remarque un renforcement de la cohésion de l'équipe, une révision de certains processus internes, l'établissement de nouvelles ententes partenariales et de mutualisation, le développement d'un nouveau plan d'affaires et un projet de centre d'accès à la technologie (ECAT). L'organisation a aussi réussi à augmenter son effet levier et son taux d'autofinancement en dépassant, notamment, la cible fixée quant au nombre de demandes de subvention auprès de différents bailleurs de fonds.

Le CRISPESH poursuit ses démarches d'alignement de ses axes de recherche avec ceux de ses deux collèges d'affiliation, dans leurs efforts d'inclusion et d'innovation.

Les membres du conseil d'administration ont adopté le rapport annuel 2024-2025 du CRISPESH tel qu'il a été présenté.

États financiers 2024-2025 du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH)

Les états financiers 2024-2025 du CRISPESH donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 30 juin 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil a adopté les états financiers 2024-2025 du CRISPESH tel qu'ils ont été présentés.

Nominations à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration

Selon les dispositions de l'article 4.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil a nommé Mme Nadine Gelly à la présidence et M. Carle Bernier-Genest à la vice-présidence.

Nouvelles du C.A.

Nominations des membres du comité exécutif

Selon les dispositions de l'article 5.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil d'administration nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle. Il est constitué de :

- Mme Mylène Boisclair
- Mme Annie Doré-Côté
- Mme Nadine Gelly
- M. Carle Bernier-Genest
- Mme Suzanne Pitre
- Mme Emmanuelle Tétreault

Nominations au comité d'éthique et de gouvernance

Selon les dispositions de l'article 7.1 du Règlement numéro 1 de régie interne du CVM, le comité d'éthique et de gouvernance est formé à l'assemblée annuelle du conseil et est composé de trois à cinq membres.

Son mandat est de faire des recommandations au C.A. en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales du Cégep et reflètent les meilleures pratiques en matière de saine gouvernance. Il agit également à titre de conseil de discipline en vertu du Règlement sur un code de déontologie des administrateurs au Cégep.

Pour composer le comité sur la gouvernance 2025-2026, le conseil d'administration a nommé :

- Mme Mylène Boisclair
- Mme Nadine Gelly
- M. Martin Letendre
- Mme Coumba Ngom
- M. Patrick Hébert

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le 17 décembre, à 17 h 30.